

Estelle BELLOIR
Thibaut BLANLOEIL
Frédéric LECOMTE

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION RECREAMOMES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

4 Rue Françoise Dolto
49600 BEAUPREAU EN MAUGES

==--==--==--==--==--==--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION RECREAMOMES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

4 Rue Françoise Dolto
49600 BEAUPREAU EN MAUGES

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association RECREAMOMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RECREAMOMES relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables afférents aux subventions et financements et aux provisions pour indemnités de fin de carrière.

Nos travaux ont consisté à vérifier l'application des méthodes retenues, leur correcte évaluation et traduction dans les comptes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 2 juin 2026

PAPIN & ASSOCIES

Commissaire aux comptes

Estelle BELLOIR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ebee', followed by a large, stylized flourish that loops around the signature.



RECREAMOMES

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 934	57 576	22 357	11 932
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	79 934	57 576	22 357	11 932
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL				
Total (II)		79 934	57 576	22 357	11 932
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ^a				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	35 670	941	34 728	31 435
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	151 451		151 451	123 076
	Charges constatées d'avance	9 312		9 312	1 177
	TOTAL	196 434	941	195 492	155 690
	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	157 480		157 480	189 099
	TOTAL (III)	353 915	941	352 973	344 789
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		433 849	58 518	375 330	356 722
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont à plus d'un an (brut)				



RECREAMOMES

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	22 594	135 624
	Excédent ou déficit de l'exercice	26 719	-113 029
	Situation nette (sous-total)	49 314	22 594
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	11 449	3 148
	Provisions réglementées		
Total (I)		60 763	25 743
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	143 716	129 658
	Provisions pour charges		
Total (III)		143 716	129 658
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 552	31 618
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	135 297	169 178
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		524
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		170 850	201 320
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		375 330	356 722
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Édité à partir de Loop V5.47.0



RECREAMOMES

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	866 276	848 292
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	546 180	372 828
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	416	
	<i>Dons manuels</i>	416	
Charges d'exploitation	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 573
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	65	298
	Total des produits d'exploitation (I)	1 412 939	1 242 992
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	264 348	241 298
Produits financiers	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	54 843	51 093
	Salaires	815 822	786 466
	Cotisations sociales	227 565	216 113
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 047	7 696
	Dotations aux provisions	14 448	16 973
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	852	41 089
	Total des charges d'exploitation (II)	1 387 928	1 360 731
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		25 011	-117 738
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 708	2 569
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	1 708	2 569
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		1 708	2 569
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		26 719	-115 169

Édité à partir de Loop V5.47.0



RECREAMOMES

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		2 139
Charges exceptionnelles (VI) Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		2 139
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 414 647	1 247 701
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 387 928	1 360 731
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 719	-113 029
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	31 838	43 802
Bénévolat		
TOTAL	31 838	43 802
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	31 838	43 802
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	31 838	43 802

ASS RECREAMOMES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Descriptions de l'entité	3
2	Principes et méthodes comptables	4
2.1	Principes généraux	4
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
3.1	Informations relatives à l'actif	5
3.1.1	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	5
3.1.2	Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	7
3.1.3	Dépréciations de l'actif circulant	14
3.1.4	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	15
3.2	Informations relatives au passif	15
3.2.1	Provisions et passifs éventuels	15
3.2.2	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	17
3.2.3	Variation des fonds propres	18
3.3	Informations relatives au compte de résultat	20
3.3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
3.3.2	Précisions relatives à certains éléments	20
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes	21
3.3.4	Concours publics et subventions	21
3.3.5	Contributions volontaires en nature	22
4	Informations relatives à l'effectif	23
4.1	Informations relatives à l'effectif	23

1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

L'association Récréamomes a pour activité l'accueil de jeunes enfants de 1 mois 1/2 à 10 ans.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Cette association, loi 1901, propose 3 services :

- la crèche dédiée aux enfants âgés de 0 à 3 ans propose 18 places en accueil régulier et 118 places en accueil occasionnel
- L'accueil périscolaire accueille les enfants de la maternelle à l'élémentaire scolarisé et habitant la commune de Beaupreau en Mauges avant et après l'école
- L'accueil de loisir s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires.

3. Moyens mis en œuvre

Le conseil d'administration (CA) de l'association "Récréamomes" est composé de 12 parents bénévoles. Il se réunit une fois par mois pour échanger sur le fonctionnement des 3 services :

Les membres du CA se réunissent également dans différentes commissions autour des différents projets et activités de l'association.

Elle bénéficie du soutien financier de la collectivité de Beaupreau en Mauges mais également de la MSA et de la CAF.

Son Habilitation CAF permet aux familles de bénéficier des aides mises en place pour la garde de jeunes enfants. Une convention a été signée avec leur service pour la période 01/01/2022 - 31/12/2026.

Un avenant à la convention MSA a également été signée en 2022 et applicable à l'année 2022 et prévoit le versement d'une prestation de service à taux fixe, taux qui sera complémentaire à celui de la CAF afin d'obtenir 100%

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels établis au 31/12/2025 ont été basés sur le nouveau plan comptable ANC 2022-06 à compter du 01/01/2025 comme le prévoit la réglementation.

Les retraitements principaux portent sur la suppression des comptes de transfert de charges et sur l'inscription des produits et charges de cession d'actif en résultat courant.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Matériels : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Agencements légers : 10 ans en linéaire ;
- Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;
- Mobiliers : 10 ans en linéaire ;
-

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	65 218	20 472	5 756	79 934
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	65 218	20 472	5 756	79 934

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	53 285	10 047	5 756	57 576
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	53 285	10 047	5 756	57 576

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	551	390	-	941
TOTAL	551	390	-	941

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-

	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	3 326	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	6 667	-	-
	Mobilier	-	-	10 479	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL II	-	-	20 472	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	-	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	20 472	-	-

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	423	-	-

	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	2 060	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	2 627	-	-
	Mobilier	-	-	645	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL II	-	-	5 756	-	-
Immobilisations	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	-	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	5 756	-	-

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	2 681	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	4 069	-	-

	Mobilier	-	3 297	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	TOTAL II	-	10 047	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	10 047	-	-

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I		-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	423	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	2 060	-
	Matériel de transport	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	2 627	-
	Mobilier	-	645	-

	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II		-	5 756	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	5 756	-

3.1.3 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	941	551
Autres créances	-	-
TOTAL	941	551

Il s'agit de la dépréciation des créances familles en litige ou impayées à ce jour.

L'association a recours à une société de recouvrement pour tenter d'obtenir le paiement des sommes dues.

3.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	186 604	186 604	-
Charges constatées d'avance	9 312	9 312	-
TOTAL	195 916	195 916	-

^(a) À développer si nécessaire

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	129 658	14 058
<i>dont provisions pour litiges</i>	-	-
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	129 658	14 058

Provisions pour charges	-	-
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>	-	-
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-
<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-
TOTAL	129 658	14 058

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	143 716
<i>dont provisions pour litiges</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	-	-	143 716
Provisions pour charges	-	-	-
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-	-

<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-	-
TOTAL	-	-	143 716

2. Passifs éventuels

L'estimation des IFC s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur l'hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge en vigueur en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11.01.2008.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Ces engagements ont été provisionnés sur l'exercice concerné.

Le taux d'actualisation retenu au 31.12.2025 est de 3.35%.

3.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	35 552	35 552	-	-
Autres dettes	134 779	134 779	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	170 332	170 332	-	-

^(a) À développer si nécessaire.

3.2.3 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves	-	-	-	-	
Report à nouveau	135 624	-113 029	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	-113 029	-	-	31 778	-
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	3 148			8 300	
Provisions réglementées	-			-	
TOTAL	25 743	-113 029	-	40 078	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves	-		-
Report à nouveau	-		22 594

Excédent ou déficit de l'exercice	113 029	-	26 719
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-		11 449
Provisions réglementées	-		-
TOTAL	113 029	-	60 763

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

1. Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	866 276	-
-	-	-
-	-	-
TOTAL	866 276	-
Observations	-	

3.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
Solde CAF 2025	148 760	FNP CAC 31.12.2025	4 368
Produit à recevoir	729	Provision CP 31.12.2025	66 480
Charge sociale, produit à recevoir	384	Provisions Charges sur CP 31.12.2025	23 950
TOTAL	149 874	TOTAL	94 798

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants	Charges imputables	Montants
-	-	Mma assurances multirisque	9312
-	-	-	-
TOTAL	-	TOTAL	9312

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Cabinet Papin et associés	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	4536	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	4536	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

3.3.4 Concours publics et subventions

Nature	Libellé	Montant	Catégorie d'autorité administrative
Subvention d'exploitation	Subvention Beaupreau	534 481	-
Subvention d'exploitation	Subvention CAF 2025	6 903	-
TOTAL		541 384	

3.3.5 Contributions volontaires en nature

	Montant
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	-
Prestations en nature	31 838
Bénévolat	-
TOTAL	31 838
Charges sur contributions volontaires en nature	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	31 838
Prestations en nature	-
Personnel bénévole	-
TOTAL	31 838
SOLDE	-

Jusqu'au 31/12/2021, l'association s'acquittait d'un loyer pour l'occupation des locaux mis à disposition par la commune de Beaupreau en Mayenne. En contrepartie, l'association percevait une subvention équivalente.

Depuis le 01/01/2022, il a été décidé de ne plus appliquer ce dispositif. Dorénavant, la commune de Beaupreau en Mayenne détermine chaque année et pour chaque service le montant des charges supplétives.

Ces charges supplétives sont déterminées par l'application d'un tarif horaire de 6.35 € multiplié par le nombre d'heure d'utilisation sur l'année civile concernée.

L'impact est significatif sur les comptes puisque ces charges supplétives ne sont pas retenues dans le résultat dégagé par l'association et sont donc comptabilisées en classe 8.

4 Informations relatives à l'effectif

4.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 39.